

REVEL Dialogue



N° 88

Février 2012

Prochain numéro

Date limite de dépôt
des articles :

Sortie prévue le :

Revel Dialogue N° 88

Responsable de la Rédaction : Dominique Maillet.

Comité de rédaction : Coralie Bourdelain, Mireille Berthuin, Laurence Leroux, Guillaume Capron, Thierry Mazille.

Pour faciliter la fabrication du journal, merci de taper vos articles sans aucune mise en page ni saut de ligne et de nous les transmettre par e-mail à :

revel-dialogue@revel-belledonne.com

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie.

<u>INFO SERVICES</u>
<u>LE MOT DU MAIRE</u>
<u>LA VIE MUNICIPALE</u>
<u>CR DES CONSEILS MUNICIPAUX</u>
<u>ECOLE ET COLLEGE</u>
<u>SERVICE ANIMATION JEUNES</u>
<u>LA VIE DES ASSOCIATIONS</u>
<u>LA VIE REVELOISE</u>
<u>PETITES ANNONCES</u>

Assistantes Maternelles Agréées

ARNAUD Stéphanie, Les Roussets
 BERNARD Nicole, les Jacquets
 BLACHON Nadine, Les Faures
 BŒUF Isabelle Charrières neuves
 COLLADO Fernande, Le Sauzet
 CORDIER Cécile, Les Jacquets
 Curot Isabelle, Les Guimets
 DAVID Danièle, Le Mont
 GAYET Francine, Corps d'Uriage
 GEROMIN Caroline, Le Sauzet
 GIRONA Yolande, Le Mont
 GUIBERT Christelle, le Naysord St Jean
 MARCOZ Jacqueline, le Sauzet
 MASTROPIETRO Claire, les Guimets
 ODEZENNE-GAIDET Valériane, St Jean
 PLANET Evelyne, Les Roussets
 RIVIER Emmanuelle, Le Cornet
 STALEY Françoise, Les Izards Corps d'Uriage
 VIAL DAVID Laurence, Le Couvat St Jean

Info Services

Secrétariat

Tél. 04.76.89.82.09
 Fax : 04.76.89.83.13
mairie@revel-belledonne.com
 Ouvert au public :
 Lun de 13h30 à 17h00
 Mar de 14h00 à 19h00
 Vend de 14h00 à 18h00
 Sam de 8h30 à 11h30

Service Animations

Tél. : 04.76.89.86.00. En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur service-animation@revel-belledonne.com

Permanence sociale CCAS

Tous les vendredi après midi sur RDV entre 14h et 18h 30

Services Techniques

Tél. 04.76.89.81.24
services-techniques@revel-belledonne.com
 Vous pouvez les contacter directement pour tous les problèmes concernant l'eau, la voirie, l'urbanisme. Laissez vos messages sur le répondeur téléphonique, ils sont relevés quatre fois par jour (sauf Week-end).

Communauté de Communes du GRESIVAUDAN

Tel : 04 76 08 04 57
 Rencontre sur RDV avec l'architecte conseil

Bibliothèque Municipale

Tel : 04.76.89.86.45
 Horaires d'ouverture :
 Lundi et jeudi de 16h à 18h
 Samedi de 10 h à 12 h,
 Pendant les vacances scolaires tous les samedis de 10 h à 12 h

Compteurs d'Eau

Tout changement de locataire ou de propriétaire doit être signalé à la mairie,

afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau.

Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

Assainissement Individuel

Pour tout conseil concernant l'assainissement individuel, vous pouvez vous adresser à M. Christian BOEUF, aux services techniques de la mairie (04.76.89.81.24).

Infos pratiques EDF GDF

Accueil clientèle téléphonique : 0 810 668 284
 Urgence Électricité : 0 810 333 438

Collectes Ordures Ménagères

Tournées estivales :
 ☑ Poubelle bleue (tri) : Jeudi de 4h à 11h.
 ☑ Autre poubelle : Lundi de 4h à 11h.

Ouverture des déchetteries

04 76 08 03 03 - 04 38 72 94 30
 Les déchetteries de CROLLES et St ISMIER sont ouvertes du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45.
 St Martin d'Uriage : lundi, merc, vend, samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Des objets trouvés sont régulièrement ramenés à la mairie et ne sont jamais réclamés. En cas de perte, pensez à venir demander au secrétariat.

Retrouvez les archives du Revel Dialogue, les dernières annonces sur les manifestations à Revel et plein d'infos utiles sur www.revel-belledonne.com

Le mot du maire

Quand vous lirez ce mot, l'année sera pour chacun déjà bien lancée mais permettez-moi de vous souhaiter une bonne année.

L'année écoulée nous a permis de finaliser d'importants projets. Certains d'entre eux renforcent les liens sociaux et culturels comme la bibliothèque et le cheminement piéton. D'autres s'inscrivent dans un cadre plus global, tel la rénovation du chalet de la Pra afin de soutenir le pastoralisme. D'autres actions plus discrètes et néanmoins essentielles ont été réalisées cette année comme la réfection du réseau d'eau potable des molettes ou encore le mur de soutènement de la route des Martinots.

La dynamique de notre village ne découle pas uniquement du seul travail de la municipalité mais elle est bien le fruit de l'engagement de toutes les personnes qui participent à la vie associative. Si je peux saluer l'ensemble de l'équipe municipale, les élus et les employés pour le travail accompli, je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui donnent vie à notre village au sein des associations.

Nous nous centrerons cette année sur des sujets qui peuvent paraître moins visibles tels que le remplacement du camion des services techniques, la mise en place effective du SPANC avec en parallèle une réflexion sur l'assainissement collectif et la rénovation de certains tronçons d'eau potable.

Le projet de Parc Naturel Régional de Belledonne entre dans une seconde phase suite à l'approbation par la Région de l'étude patrimoniale (A savoir la reconnaissance que notre massif a toutes les qualités requises pour être éligible).

La vie de notre village s'inscrit dans un contexte national. Vous n'êtes pas sans savoir que 2012 est une année électorale avec deux rendez-vous majeurs. J'invite chacun à se mobiliser en venant voter car cela participe aussi de l'engagement citoyen.

La situation de crise actuelle ne doit cependant pas freiner notre volonté individuelle et collective, bien au contraire. Elle nous engage à contribuer à la construction d'une société plus juste et solidaire.

Encore une fois, meilleurs vœux à toutes et à tous !

Bernard Michon

Edito

2012, l'année du changement à tous niveaux

La fin (d'un cycle) du calendrier Maya, « un changement dans la conscience mondiale et le début d'un nouvel âge ».

2 fois 2 tours d'élections et à n'en point douter, quelques bonnes doses de promesses de changement. Mais les promesses n'engagent...

Peut-être l'arrivée de plaques de rues à Revel et de numéros sur nos habitations. Des livreurs et des secours à bon port ! La fin du village gaulois.

Dominique Maillet



La vie municipale

Petit rappel sur l'interdiction du brûlage des déchets végétaux

La réglementation

Après une période de tolérance pendant une partie de l'année, la réglementation est aujourd'hui claire en Isère : le brûlage des déchets végétaux est interdit toute l'année pour les communes ayant accès à une déchetterie.

Cette réglementation s'applique donc à Revel, d'où nous avons notamment accès aux déchetteries de St Martin d'Uriage, de St Ismier et de Crolles.

Pourquoi interdire une pratique ancestrale ?

Beaucoup de personnes pensent que le bois et les végétaux étant des éléments naturels, leur combustion sur place est le moyen le plus écologique de s'en débarrasser. Ce n'est pas le cas et un feu de broussaille au fond d'un jardin est très loin d'être innocent pour notre environnement.



La combustion des végétaux dégage en effet 2 grandes familles de polluants :

- Un ensemble de polluants gazeux avec les Composés Organiques Volatils (COV), les Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP), du CA2 et des imbrulés solides.
- Des particules fines dont la taille peut être inférieure à 10 voir 1 micron (les PM10 et PM1) et qui s'avèrent très nocives car pénétrant dans les poumons et le sang. Un

seul feu de 50 kgs de déchets végétaux produit autant de particules qu'un véhicule diesel parcourant 8500 kms (soit 850 A/R entre le centre de Revel et la déchetterie de Saint martin d'Uriage)

Des solutions alternatives au brûlage existent

- ☞ Débiter le bois, le faire sécher et l'utiliser pour le chauffage domestique, si possible dans un bon poêle qui émettra jusqu'à 100 fois moins de particules (et qui aura l'avantage de vous chauffer),
- ☞ Composter les feuilles, déchets de tonte et mauvaises herbes avec vos restes de cuisine et récupérer un très bon apport pour vos plantations,
- ☞ Broyer vous-même les branches non récupérables et épandre les résidus sur vos massifs pour maintenir l'humidité et enrichir votre sol. (Mieux vaut se mettre à plusieurs pour l'achat d'un broyeur et choisir un modèle costaud qui vous permettra de travailler beaucoup plus rapidement et confortablement),
- ☞ Faire appel aux services du Grésivaudan pour un broyage à domicile : ce service est proposé sur rendez-vous aux particuliers sur l'ensemble du territoire de la CCPG. Tel 04 76 08 03 03, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Plus d'info sur <http://www.le-gresivaudan.fr/-Broyage-> Tarif : 30 € (1 heure),



- ☞ Apporter ses déchets verts dans une des trois déchetteries les plus proches :
 - Crolles et Saint Ismier sont ouvertes tous les jours de 8h30 à 17h45
 - Saint Martin d'Uriage (la Ronzière) est ouverte les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Plan Communal de Sauvegarde

Un exercice grandeur nature

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS de l'école) sont aujourd'hui terminés. Une information a été faite auprès des personnels communaux et nous en avons prévu une autre au prochain conseil d'école. Une réunion publique a eu lieu en automne. Pour compléter cette information, vous trouverez, joint au RD, le DICRIM qui est à conserver.

Le 20 janvier a eu lieu un exercice de simulation en mairie avec l'ensemble des personnes concernées.

Assainissement

Au fil de l'eau,... et de l'assainissement

La commission eau et assainissement continue son travail sur différents fronts :

- Les travaux à venir sur le réseau d'eau potable,
- Des réflexions sur notre réseau d'assainissement collectif,

Côté travaux à venir sur l'eau potable, une consultation de maîtrise d'œuvre est en cours. Elle a pour objet de choisir un maître d'œuvre, qui dans un premier temps établira les dossiers de travaux et de subventions. Puis dans un deuxième temps assurera le suivi des différents chantiers. Nous avons pour objectif de rénover 3 tronçons en 2012 : de l'huilerie au monument aux morts - le Cornet - et le Mont la Sarazine. La décision de faire tout ou partie de ces rénovations sera prise après l'ouverture des plis en fonction de notre budget.

Par ailleurs, nous travaillons sur l'extension éventuelle du réseau d'assainissement collectif. Nous savons comment ces travaux sont attendus par nombre de revéolois mais il faut savoir que de tels travaux exigent un coût très important. En effet, qui dit travaux d'assainissement collectif dit travaux sur le réseau d'eau potable et de voirie. Nous ne sommes pas en mesure de pouvoir compter sur des subventions pour ces travaux qui nous engagent pour un crédit d'une vingtaine d'années. Néanmoins, nous étudions financièrement mais aussi techniquement quelle pourrait être la prochaine tranche d'assainissement collectif dans les prochaines années.

Erratum : vous avez reçu, il y a quelques temps le nouveau règlement de l'eau auquel était joint un bordereau de prix, qui suite à une erreur de notre part, était l'ancienne version. Nous demandons donc aux personnes ayant des travaux à réaliser en liaison avec le réseau d'eau, de se renseigner auprès de la mairie pour avoir les bons tarifs.

Nous tenons également à vous informer que la facturation d'eau redeviendra annuelle ceci en raison de difficultés informatique de gestion des factures intermédiaires.

LE SPANC

Une réalité dès 2012

Vous avez été très nombreux (environ 150 personnes) à assister à la réunion publique du 29 novembre et nous vous en remercions. Surpris d'une telle affluence, nous avons dû « déménager » à l'Oursière au dernier moment, ce que vous avez bien accepté et nous remercions par ailleurs vivement le groupe de Gymnastique qui a écourté son cours.

Le SPANC à Revel
Service Public d'Assainissement Non Collectif

Dans un souci de protection de l'environnement et de préservation de la ressource en eau, toute commune a pour obligation de créer un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) au 1^{er} janvier 2012. Cette nouvelle disposition concerne toutes les habitations qui n'ont pas leur eaux usées dans le réseau d'assainissement (hors 4-Figuet) de la commune.

Les missions du SPANC
Il a pour mission de contrôler la conformité des installations neuves (construction ou réhabilitation) et le fonctionnement des installations existantes.

Missions Techniques assurées par un prestataire désigné	Missions Administratives assurées par les services de la mairie
<ul style="list-style-type: none">• Audit initial de toutes les installations existantes, pour vérifier leur conformité et leur bon fonctionnement.• Contrôle de la conformité des nouvelles installations (nouvelles constructions et réhabilitations) avant raccordement.• Visite périodique de contrôle du bon fonctionnement des installations existantes.	<ul style="list-style-type: none">• Mettre les projets d'installations neuves dans le cadre de constructions ou réhabilitations d'habitations.• Assurer le suivi administratif de contrôle des installations.• Gérer la facturation des prestations.

⚠️ Depuis le 1^{er} janvier 2012, en cas de SPANC de moins de 3 ans et obligatoires pour toute vente d'habitation.

En cas de non-conformité, l'exploitant dispose d'un an après l'audit pour réhabiliter ses installations.

Il est fortement conseillé de demander à l'exploitant de faire avant l'achat d'un bien. Cela permet de vérifier son volume et son bon fonctionnement.

Les débats ont été animés et néanmoins cordiaux. Nous avons bien entendu les craintes et interrogations de certains. Tout n'est pas totalement figé et certains points pourront être revus. Cette mission que la Loi nous impose est à envisager sur le long terme et notre objectif premier n'est pas la répression abrupte mais

plutôt l'accompagnement de la majorité des foyers pour améliorer leur assainissement.

L'appel d'offres que nous avons lancé pour le choix du prestataire a été finalisé en tout début d'année. La société Nicot a été retenue et nous allons maintenant travailler avec elle à la mise en place des premiers contrôles qui seront effectués cette année.

On vote cette année ! 4 dates à retenir

Qui pourrait encore l'ignorer ? 2012 est une année électorale. L'élection présidentielle aura lieu le dimanche 22 avril et 6 mai prochain, suivie des législatives, les dimanche 10 et 17 juin.



Nous faisons donc appel aux volontaires pour tenir le bureau de vote avec les élus. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le secrétariat de la mairie.

Nous rappelons aux différentes associations que la salle de l'Oursière ne sera pas disponible ces 4 weekends.

la forêt - Un lieu de vie

Nous avons tous admiré, remontant de la ville ou nous promenant, la forêt de Revel ; plus particulièrement le soir à l'automne quand le soleil couchant fait ressortir toutes les nuances chaudes des feuillus. Cette forêt colorée de feuillus est, en grande partie, une forêt privée. Jusqu'à la fin du 19^{ème} et début du 20^{ème} siècle, ces espaces étaient des pâturages utilisés pour l'élevage local et familial. Ils ont été peu à peu envahis par la forêt, mais on peut facilement découvrir, en s'y promenant, les traces de l'utilisation que nos ancêtres faisaient de ces espaces. Cette forêt étant privée, elle est gérée par ses propriétaires qui peuvent choisir eux-mêmes leurs modalités d'exploitation, presque comme le jardinier qui gère son potager.

Au-dessus, grossièrement vers l'altitude du lac de Freydières, la forêt communale, appelée aussi « forêt soumise » puisque gérée par délégation par l'ONF, commence. Elle est principalement constituée d'épicéa et de sapin blanc. C'est une forêt entretenue, cultivée et exploitée pour son bois dont l'utilisation va de la charpente aux granulés pour le chauffage, en passant par la palette. Notre agent ONF, Philippe Burlet, est chargé de la maintenir dans un état qui doit permettre à la fois une exploitation rentable de son bois et un accueil agréable pour toutes les personnes adeptes du grand air sous toutes ses formes. Il veille aussi sur le respect des lois et de la bonne conduite, verbalise les personnes qui enfreignent les règlements, notamment de circulation sur les chemins.



La sylviculture est une culture qui a ses caractéristiques particulières. Elle est soumise aux aléas de la nature, mais, de plus, son exploitation se fait sur le long terme. Un épicéa, par exemple, peut atteindre sa maturité exploitable au bout de 50 ans, ce qui fait que les aléas climatiques et les décisions de gestion se répercutent sur de longues périodes. Le bénéfice dégagé par cette activité entre dans le budget communal. La vitesse de croissance de cette forêt n'étant donc pas garantie, il peut y avoir des années de « vaches maigres » et des années prospères. C'est pour cette raison que, vu le caractère aléatoire des résultats d'exploitation, le conseil municipal a décidé, il y a quelques années, de ne pas la faire rentrer dans les prévisions budgétaires. Néanmoins,

pour ceux que cela intéresse et qui voudraient avoir des données chiffrées, le budget communal peut vous apporter ces précisions. Ainsi, en remontant, à une allure modérée, de la ville et admirant cette forêt de résineux aux nuances subtiles de verts, rappelez-vous que c'est à la fois un lieu d'accueil naturel pour les humains, un lieu de vie pour la faune et la flore, mais aussi une culture avec des personnes qui y travaillent.

Vincent Pelletier

Dégradations au cimetière de Revel

Nous vous informons que notre cimetière a subi des dégradations sur plusieurs tombes.

Des croix posées ont été renversées ou cassées.

La Gendarmerie de Domène s'est déplacée pour constater les faits et une enquête est en cours.

Les concessions étant privées, la mairie ne peut déposer plainte. Aussi si vous êtes concernés vous pouvez vous rendre à la Gendarmerie de Domène.

Urbanisme

Permis de Construire

-  GIROUD Philippe, Les Guimets, maison individuelle refusée
-  KRUGMANN Laurent et BATIFOULIER Jacky, Le Mont, deux maisons individuelles et division du terrain accordées
-  BOUILLOUD Maud, Les Contamines, Terrasse accordée

Déclaration Préalable

-  DELGADO José, Les Jacquets, ajout et suppression de fenêtres de toit, création d'un bureau, abri de jardin, accordés
-  LECAMUS Dominique et ZANARDI Stéphanie, Les Geymonds, réfection toiture et diverses modifications de l'aspect extérieur, accordées
-  TACHKER Yves, Les Allières, Pose de panneaux photovoltaïques accordée
-  DAVIN Christian, Les Contamines, Abri de jardin accordé

Certificats d'Urbanisme

-  PICOT Yann, Les Vignes de la Roche et Nardier

-  LUCAS Progrès, Les Jacquets
-  Maître SAUQUET - Notaire, Le Village
-  Maîtres PEYSSON et PEQUEGNOT - Notaires, Les Jacquets
-  Maître RENESME - Notaire, Freydières
-  Maître EXERTIER - Notaire, Charrières Neuves
-  Maîtres PEYSSON et PEQUEGNOT - Notaires, Souveyroud
-  Maître MOREAU - Notaire, Les Faures
-  Maître MOREAU - Notaire, Le Revelet
-  Maître DELAYE - Notaire, Le Sauzet
-  SCP ESCALLIER, les Martinots

Des noms pour nos rues

Nous avons lancé lors du dernier mandat un référendum portant sur le projet de nommage des rues à Revel.

Les revélois s'étant prononcé contre ce projet, nous n'avons pas donné suite mais avons néanmoins réactualisé le plan de la commune et installé trois panneaux : au carrefour de la Tour, sur la place et au carrefour des Faures.

Depuis ce temps nous avons régulièrement des remarques de revélois qui se plaignent des difficultés d'orientation pour des personnes ne connaissant pas le village, d'autant plus que les GPS conduisent à des endroits fantaisistes.

Des événements récents ayant montré que ces difficultés peuvent avoir des conséquences sur la sécurité (temps d'accès des pompiers, accès des ambulances...), nous avons décidé de relancer le dossier en 2012. Le principe serait celui retenu pour les zones rurales ou peu urbanisées, à savoir une cartographie du village avec des noms pour les rues et des numéros devant chaque domicile correspondant à la distance parcourue depuis le début de la rue.

Nous prévoyons d'établir un premier projet et de vous le présenter dans le prochain Revel Dialogue. Un cahier de remarques et de suggestions sera ensuite mis à la disposition des revélois en mairie.

Toutes les personnes intéressées pour participer à l'élaboration de cette première proposition sont invitées à se manifester avant le 27 février auprès du secrétariat de la mairie.



CCAS - Résidence personnes âgées

Syndicat Mixte d'Actions Gérontologiques

La commune de Revel est membre du syndicat SYMAGE, propriétaire du terrain à Eybens, sur lequel la construction de la résidence pour personnes âgées, Claudette Chesne, a commencé. Enfin me direz-vous ! Mais oui, cette construction devrait déjà être achevée ... et 80 places disponibles. La résidence est une EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) qui comportera une unité Alzheimer.

Lorsque j'ai commencé à siéger au SYMAGE, Claudette Chesne animait ce projet en tant que Directrice de la Mutualité Française de l'Isère (organisme qui gère l'établissement). Elle est décédée subitement en 2009. Elle n'aura pas vu la pose de cette première pierre. Nous avons tous eu une pensée pour elle début décembre. L'EHPAD portera son nom.



Composé de 80 chambres de 20 m², le bâtiment a été conçu avec des patios, des puits de lumière, des espaces extérieurs aménagés et végétalisés, des menuiseries extérieures en bois alu pour l'isolation thermique... La résidence se veut un lieu de vie agréable.

La construction s'achèvera en juin 2013. Les premiers résidents emménageront en septembre 2013.

Mireille Berthuin

Transport scolaire la fin de la gratuité !

Le Conseil Général a décidé de revenir sur le principe de la gratuité totale des transports scolaires pour la rentrée 2012.

Le CG propose un « pack rentrée » avec un prix établi selon un zonage. Les collégiens et lycéens

de Revel, étant en majorité scolarisés dans un établissement de l'agglomération, les familles vont devoir payer le tarif ci-dessous correspondant à 2 zones.

	QF > 800	QF < 801	QF < 631	QF < 401	3 ^{ème} enfant*
Prix annuel	216 €	172 €	129 €	85 €	20 €

(*) : si QF < 401

Ce pack a été présenté comme une offre de transport. Il n'est plus à proprement parler du transport scolaire puisque l'enfant (le mot élève n'apparaît plus) pourra l'utiliser autant de fois par jour et toute l'année.

Le produit présenté est certes une offre tentante pour les communes de la vallée qui disposent d'un service de transport régulier qui sillonne leur territoire.

Il faut souligner que nous n'avons à Revel que 2 bus par jour pendant 36 semaines de l'année et que le CG ne souhaite pas en mettre davantage. Ces propositions sont donc pour nous inacceptables : le transport scolaire ne peut pas être assimilé à du transport régulier du fait de la disparité de l'offre existante sur le département.



Nous considérons que le transport scolaire prolonge le service public de l'Éducation Nationale. Il permet également de lutter contre la désertification des zones rurales.

A ce jour, des réunions de concertation sont organisées par le CG. Nous proposons avec les fédérations de parents d'élèves : 1 seule zone - 50 euros pour l'année et selon quotients.

Les offres multi transports doivent rester un choix des familles en fonction de l'âge de la scolarisation de leur enfant.

Hélène Fanet

Espace Guimet

Dès que la météo le permettra, nous poursuivrons l'aménagement de l'espace à savoir tables et bancs.

Cimetière

Les travaux paysagés n'ont pu être terminés avant l'hiver. Ils seront réalisés dès que possible. Les tarifs ont été réactualisés et sont consultables en mairie.

Déneigement

Imaginez vous au volant du camion équipé d'une lame de déneigement. Tôt le matin, vous circulez sur des routes étroites, il fait nuit et soit il neige soit le brouillard est épais. Ce sont très souvent les conditions de travail des employés des services techniques en hiver. Le moindre obstacle sur la route leur complique énormément la tâche. En effet, comment choisir entre le fossé et le risque d'endommager un véhicule ?

Nous vous redemandons d'être vigilants quant au choix de votre stationnement.

Ne pas vous garer sur des aires de retournement et/ou sur la route. Merci de votre compréhension pour faciliter le travail des services techniques qui pourront ainsi déneiger plus rapidement l'ensemble de la commune.

Nouveau véhicule

Nous pouvons vous annoncer que l'achat du camion a été signé en fin d'année. Il sera livré au printemps. De par sa taille, il facilitera le travail des services techniques entre autre pour le déneigement. Il était grand temps de changer puisque nous avons encore eu une panne sur le camion juste avant Noël lors de la première chute de neige.



Cheminement piéton

Le chantier est aujourd'hui terminé. Les délais ont été tenus et aujourd'hui chacun peut apprécier de pouvoir se déplacer plus aisément entre autre avec une poussette. Plusieurs personnes nous ont spontanément remerciés de ce projet.

La partie basse du village est toujours à l'étude. La commune ne possédant pas la totalité des terrains que le tracé est prévu, ce dossier demande à être approfondi. De plus, cette partie du cheminement exige des ouvrages plus importants dont le coût reste à évaluer.



Initialisation de la démarche

De mai 2010 à novembre 2011, un poste contractuel de chargé de mission développement durable (DD) a été mis en place à la mairie de Revel sur le thème suivant : « Réalisation d'une logique de développement durable ».

Notre travail consistait à mettre en évidence dans le fonctionnement de la mairie, les manquements aux principes du développement durable, puis de mettre en œuvre des actions correctives. Cette démarche nous a permis de gagner du temps et de proposer des actions plus pertinentes que ne l'aurait permis une démarche de type Agenda 21, plus lourde à mettre en place pour une commune de petite taille.

Cette démarche a également été testée (en alternance avec Revel) sur la municipalité de Saint-Martin d'Uriage au sein de ses services.

La première phase du projet consistait à réaliser des entretiens avec un maximum d'associations et d'entreprises reveloises. Ces entretiens ont permis de relever des faiblesses et de proposer des pistes d'amélioration dans les relations entre la mairie et les acteurs territoriaux



Les actions DD des élus

La seconde phase du projet consistait en la création d'outils d'aide à la décision, à la réalisation et au suivi d'actions sous forme de fiche. Durant cette phase, les actions conduites par les élus ont pu être formalisées et plusieurs autres actions ont vu le jour.

Plusieurs actions sont en cours de réalisation, pilotées par les élus, depuis un an ou plus. Avec la mise en place d'une logique de DD, elles ont été formalisées et retravaillées par les élus par rapport aux principes du DD. Les actions concernées sont les suivantes :

- En marche vers le bio à la cantine
- Les transports adaptés à la demande
- La circulation piétonne
- Le soutien à l'installation de commerce de proximité
- Le traitement UV de l'eau
- La construction de l'Espace Enfance
- L'aménagement de la nouvelle bibliothèque
- Le chalet de la Pra
- L'accessibilité aux bâtiments publics
- Le maintien à domicile

- Le Revel Dialogue
- La communication via internet (site et liste)
- La maintenance du réseau d'eau potable

Les actions entreprises

Les actions entreprises durant cette année (en plus de celles déjà conduites par les élus) sont présentées ci-dessous.

Affichage signalétique

Comment structurer la signalisation des entreprises et commerces ?

A la suite de l'étude sur les panneaux existants de la commune, une proposition a été faite à la commission urbanisme sur des règles de signalétique. Ces règles tentent de définir : la nature des entreprises pouvant faire une demande de signalisation à la mairie, le nombre d'emplacements des panneaux, leurs couleurs et leurs formes, leurs coûts, etc.

Le dossier est en cours d'étude par la commission urbanisme.

Relation mairie-entreprises

Comment peut-on inclure les entreprises dans le projet DD ?

A la suite des entretiens avec certaines entreprises, l'idée de créer un débat sur l'avenir économique de Revel en fonction du DD a vu le jour avec la réunion inter entreprises du 23 juin 2010. 14 entreprises de Revel ont répondu présentes. Certains besoins ont été relevés comme par exemple la question de l'évolution du réseau de téléphonie mobile ou bien celle de la signalétique.

Relation mairie-associations

Comment peut-on inclure les associations dans le projet ?

Une grande part du travail s'est faite sur la question de la démocratie représentative. A la suite des entretiens avec les associations, plusieurs points à améliorer ont été relevés. La relation mairie-associations a donc été formalisée à travers une fiche pour aider les responsables de l'animation et les élus référents dans l'encadrement des associations, et également pour créer un archivage sur ce thème.

Plusieurs points ont été améliorés : la redéfinition du rôle des élus référents des

associations, la possibilité pour toute association de demander une réunion individuelle, le maintien de 2 réunions inter-associations par an.

Procédure d'achats responsables

Comment rendre plus responsables les achats de la mairie ?

Une procédure d'aide à l'achat responsable a été construite afin d'aider les employés et les élus de la mairie à se poser les bonnes questions (par rapport aux principes du DD) avant chaque achat.



Téléphonie mobile

Suite à la demande de plusieurs entreprises, l'objectif était de rechercher des informations auprès des trois fournisseurs de réseau mobile pour tenter de voir si la couverture téléphonique pouvait être améliorée, tout en essayant de minimiser les risques sur la santé.

Nous avons conclu qu'il serait très difficile de réaliser de nouvelles antennes téléphoniques, vu qu'il n'y a plus d'emplacements disponibles sur la commune. De plus, compte tenu des risques potentiels sur la santé, la commune ne souhaite pas multiplier les antennes mais plutôt améliorer l'existant. Dans ce cadre, l'antenne située à côté des services techniques a été complétée par Orange (ajout d'un secteur) afin d'améliorer les communications depuis les Roussets et Freydière. Aucune solution n'est cependant envisageable pour les Guimets à partir des équipements existants en raison d'une situation géographique défavorable.

Étude des consommations des bâtiments de la mairie

Après analyse des consommations, quelles pourraient être les améliorations à apporter ?

Un tableau sur les consommations énergétiques des bâtiments de la mairie a été réalisé.

A court terme, cette étude nous a permis d'optimiser les abonnements des compteurs électriques. A plus long terme, l'étude servira à relever les bâtiments ayant besoin d'être améliorés du point de vue de leur isolation et/ou de leur mode de chauffage.

Ce tableau sera repris chaque année pour suivre l'évolution des consommations.

Étude sur l'éclairage public

Comment optimiser l'éclairage public ?

Nous avons recensé les consommations électriques de l'éclairage public par hameaux sous forme de tableau, afin de pointer les secteurs où la consommation paraît anormale. De plus, la mise en place d'horloge sur les circuits de l'éclairage public de la Bourgeat et du Bourg est en court de réalisation avec l'aide des services techniques. Ceci permettra de limiter la consommation d'électricité de 23h à 5h du matin. Une étude sur le changement des luminaires du Bourg est également en cours.

Perspectives d'avenir

A travers ce travail, il est facile de s'apercevoir qu'il y a une réelle volonté politique d'appliquer les principes du développement durable au fonctionnement communal et à la prise de décisions.

La participation de différents acteurs (internes et/ou externes à la mairie) interviewés en entretien a aidé à la bonne réalisation de cette mission. Elle a également permis d'intégrer l'avis de ces acteurs au projet comme force de proposition.

La difficulté des plans d'actions pour un développement durable (comme les agendas 21 locaux) est qu'il faut un certain nombre d'années pour arriver à la mise en place d'actions concrètes. Alors que notre démarche permet d'appliquer plus facilement et rapidement des actions sur la commune.

Les élus de Revel vont poursuivre cette démarche à travers la recherche de nouvelles actions, mais également par le maintien d'un bon suivi des relations entre la mairie et ses acteurs territoriaux.

Il serait également intéressant d'appliquer la méthode (que l'on a appelée : méthode « Village Durable ») sur d'autres communes, de petite ou moyenne taille, pour faciliter la prise en compte des principes du développement durable dans leur politique municipale.

Les communes de montagne des massifs de Belledonne et de Chartreuse pourraient tout à fait devenir les prochains territoires d'application à notre méthode « Village Durable », en cohérence avec le lancement récent de l'Agenda 21 de la Communauté de Communes de Grésivaudan.

Guillaume Zimmermann

JEU-QUIZ du Développement Durable : pour un recyclage optimisé !

Sauriez-vous mettre chacun des déchets suivants dans la bonne poubelle, benne ou bien à la déchetterie, pour un recyclage optimal ?

- (1) gravats et porcelaine
- (2) papier peint
- (3) déchets verts
- (4) papiers de bureau classiques
- (5) pneumatiques
- (6) plastiques alimentaires
- (7) verre (Bouteilles, flacons et pots en verre sans capsules métalliques)
- (8) journaux et magazines
- (9) vitres brisées et verres de table
- (10) Jouets en plastiques
- (11) papiers gras
- (12) bouteilles et flacons en plastique
- (13) enveloppes avec fenêtre
- (14) vases et coupes
- (15) papier cadeau
- (16) boîtes métalliques (canettes, boîtes de conserve, bidons de sirop, aérosols)
- (17) emballages en carton propres et briques alimentaires
- (18) pyrex et cristal
- (19) bouteilles d'huiles alimentaires en plastiques
- (20) Morceaux de fer

A) Poubelles Vertes
= ordures ménagères



B) Poubelles Bleues



C) Bennes (ou
Colonnes) à papier



D) Bennes (ou
Colonnes) à verre



E) Déchetteries



Réponses en page 31

Les raisons d'un recyclage optimisé :

Il ne faut pas mettre de verre, de journaux ou de magazines dans la poubelle bleue.

Jeter du verre dans les poubelles bleues peut avoir des conséquences graves : lors de la collecte, les débris peuvent éclater dans les yeux des agents ou entailler les mains du personnel du centre de tri. Malgré les gants de protection dont ceux-ci sont équipés, le centre de tri déplore en moyenne chaque mois six coupures chez des opérateurs de tri.

Quant aux journaux et magazines, leur présence dans les poubelles bleues augmente considérablement le coût du recyclage. En effet, le recyclage du papier déposé dans les poubelles bleues coûte plus de 200 €/la tonne contre moins de 45 €/la tonne lorsqu'il est déposé dans les colonnes.

Les emballages recyclables sont à mettre dans la poubelle bleue en vrac et surtout pas en sac.

Il ne faut pas déchirer les emballages. Les morceaux sont difficilement récupérables par le

personnel du centre de tri alors qu'un emballage entier est beaucoup plus facile à extraire.

Il ne faut pas imbriquer les emballages. Une fois compactés dans la benne, les emballages ne peuvent plus être séparés au centre de tri et doivent être redirigés vers les incinérateurs.

Tous les bacs bleus présentant des indésirables ne sont pas collectés.

Pour les bennes à papier : **les papiers gras, le papier peint, les enveloppes avec fenêtre, le papier cadeau sont interdits.**

Pour les bennes à verre : **les vitres brisées, les verres de table, les gravats, la porcelaine, le pyrex ou encore le cristal sont interdits.**

En effet, la température de fusion de ces éléments n'est pas la même que celle du verre et les débris qui pourraient se retrouver dans le verre recyclé fragilisent la nouvelle bouteille qui se casse alors au moindre choc.

Source : <http://www.siciomg.fr/>

CR des conseils municipaux

Conseil du 17/06/2011

Présents : Mireille BERTHUIN ; Coralie BOURDELAIN ; Guillaume CAPRON ; Hélène FANET ; Sylvaine LADAKIS ; Laurence LEROUX ; Thierry MAZILLE ; Bernard MICHON ; Patrick MIGNOT ; Olivier THIZY

Absent : Henri-Pierre CHAPUIS

Procuration : Dominique MAILLET à Mireille BERTHUIN ; Vincent PELLETIER à Coralie BOURDELAIN

Secrétaire de séance : Mireille BERTHUIN

Election des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs

Les délégués titulaires élus à la majorité sont :

MICHON Bernard - FANET Hélène - LADAKIS Sylvaine

Les délégués suppléants élus à la majorité sont :

LEROUX Laurence - BOURDELAIN Coralie - BERTHUIN Mireille

Achat de Terrain

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer l'acte d'achat de la parcelle cadastrée AC6 située au Sauzet pour un montant de 55.000 euros plus les frais de notaire.

Avis de la commune de Revel sur les orientations du projet de schéma départemental de coopération intercommunale de l'Isère

Le conseil municipal propose à la majorité de conserver le périmètre actuel de la communauté de communes du Grésivaudan et dit son opposition à l'intégration de Revel au sein de la métro.

Affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2010

La rédaction de la précédente délibération concernant l'affectation des résultats 2010 comportant une erreur, il est constaté à nouveau un excédent de fonctionnement de 219565,84 euros se décomposant en : 117404,84 € pour le résultat de l'exercice et 102161,00 € pour les résultats antérieurs reportés.

Délibération budgétaire modificative N° 1 du budget Eau et Assainissement

Il est décidé à l'unanimité le virement d'article à article suivant :

D617 Etudes et recherches : diminution de crédits ouverts de 900 €

*L'étincelle de beauté
esthéticienne à domicile*

Casanova Emilie
06 70 45 52 66

contact@letincelledebeaute.com
www.letincelledebeaute.com

D6231 Annonce et insertion : augmentation de crédits ouverts de 900 €

Extension de l'indemnité d'administration et de technicité à certains agents contractuels de la filière technique

Il est décidé à l'unanimité que l'IAT pourra être versée aux agents recrutés en contrat à durée déterminée, d'une durée minimum de 6 mois.

Conseil du 28/09/2011

Présents : Mireille BERTHUIN ; Coralie BOURDELAIN ; Hélène FANET ; Sylvaine LADAKIS; Laurence LEROUX ; Thierry MAZILLE ; Bernard MICHON; Patrick MIGNOT ; Vincent PELLETIER ; Olivier THIZY

Procuration : néant

Absents : Guillaume CAPRON ; Dominique MAILLET

Secrétaire de séance : Thierry MAZILLE

Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal en donnant l'information de la démission de Monsieur CHAPUIS Henri-Pierre pour convenances et convictions personnelles. Ceci porte à 3 le nombre des démissions depuis les élections. Cela ne donne pas lieu à la tenue d'élections partielles.

Délibérations :

Modification des statuts de la Communauté de Communes du Grésivaudan

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts de la communauté de communes du Grésivaudan visant à intégrer dans son champ de compétences les lieux multi-accueils de St Pierre d'Allevard, la Ferrière d'Allevard-Pinsot, les Adrets, le Relais d'assistantes maternelles de Revel, ainsi qu'à rendre d'intérêt communautaire la voirie de desserte de la zone de Pruney au Versoud et à modifier la transcription (suite à une erreur matérielle) du nom du LAEP de Meylan.

Demande de Subvention pour ouverture de l'espace

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'engager une opération de défrichement sur des parcelles privées pour aider à l'installation d'un agriculteur, pour un montant HT de 6944 € et sollicite à cette fin une subvention de 7809 € qui tiendra compte des 3 ans d'entretien s'élevant à 2601 € HT.

Taxe d'aménagement

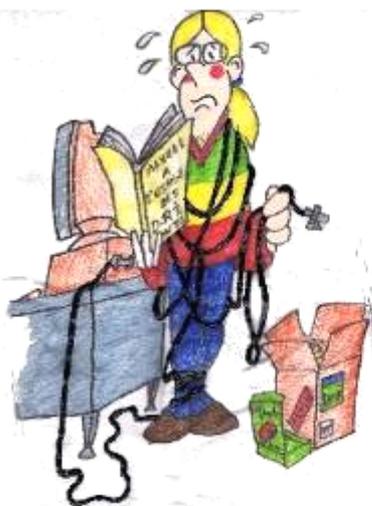
La taxe locale d'équipement étant supprimée, il est demandé à toutes les communes de fixer le taux de la nouvelle taxe d'aménagement ainsi que de voter d'éventuelles exonérations prévues en application de l'article L331-9 du code de l'urbanisme.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de fixer le taux de la TA à 5 % sur l'ensemble du territoire
- d'exonérer :
 - les logements aidés par l'Etat dont le financement ne relève pas des PLAI (Prêts Locatifs Aidés d'Intégration qui sont exonérés de plein droit) ou du PTZ+ (Prêt à Taux Zero)
 - dans la limite de 50 % de leur surface, les surfaces des locaux à usage d'habitation principale qui ne bénéficient pas de l'abattement prévu par le Code de la Construction et de l'habitation (logements financés par un PTZ+

Modification de la délibération pour les agents contractuels

Le conseil municipal décide à l'unanimité de modifier la délibération du 17 juin 2011 visant à verser l'Indemnité d'Administration et de Technicité aux agents contractuels de la filière technique. La durée minimum de 6 mois d'ancienneté pour l'octroi de cette prime est annulée.



Dépannages Informatique
Ivan MACHETTO
La Bourgeat - REVEL
04 76 89 85 66 / 06 31 91 17 15

Création du service d'assainissement non collectif

Conformément aux textes de loi, le conseil municipal décide à l'unanimité de la création du Service d'Assainissement Non Collectif, limite la compétence du service aux opérations de contrôle des installations nouvelles et existantes, assure une gestion en régie de ce service.

Création d'une redevance d'assainissement collectif

Le conseil municipal décide à l'unanimité de créer une redevance d'assainissement non collectif.

- partie de la redevance destinée à financer les opérations de contrôle pour les installations neuves :

- 1) Contrôle de conception et de bonne implantation :
 - montant forfaitaire par opération : 60 € HT
- 2) Contrôle de bonne exécution :
 - montant forfaitaire par opération de contrôle : 155 € HT

- partie de la redevance destinée à financer les opérations de contrôle lors d'une vente immobilière :

- 1) Avis administratif (sur documents, pour les habitations récentes de moins de 3 ans) :
 - montant forfaitaire par opération de contrôle : 60 € HT
- 2) Contrôle avec visite sur le terrain :
 - montant forfaitaire par opération de contrôle : 155 € HT

En ce qui concerne la partie de la redevance destinée à financer les opérations de contrôle pour les installations existantes, le tarif sera déterminé après les résultats du marché public (ouverture à la concurrence).

Approbation du règlement du service d'assainissement non collectif

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le règlement du service d'assainissement non collectif.

Approbation du règlement du cimetière communal et fixation des tarifs des concessions

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le règlement du cimetière et les tarifs des concessions suivants :

Concession 2m x 1m en terre	Tarifs
15 ans	100 €
30 ans	200 €
50 ans	400 €

Ancien Columbarium		Tarifs
15 ans	petite case	200 €
	moyenne case	250 €
	grande case	300 €
30 ans	quelque soit la taille	600 €

Nouveau Columbarium		Tarifs
15 ans		300 €
30 ans		600 €

Horaires éclairage public

Afin de réduire la consommation d'électricité, la pollution lumineuse et de limiter l'impact sur l'environnement, Le conseil municipal décide à l'unanimité d'éteindre l'éclairage public sur la commune à partir de 23 h et de l'allumer à 6h.

La mise en place de ces nouveaux horaires se fera au fur et à mesure de la mise en place des équipements nécessaires.

Avis sur rapport et conclusions du commissaire enquêteur sur enquête préalable de déclaration d'utilité publique de la mise en conformité des captages d'eau potable et enquête de mise en compatibilité du plan d'occupation des sols

Le conseil municipal décide à l'unanimité de lever les réserves du commissaire enquêteur et émet un avis favorable sur le dossier d'enquête publique.

Vœu demandant la renonciation à l'amputation de 10 % de la cotisation pour La formation des agents territoriaux

Le conseil municipal demande (1 abstention - 1 voix contre - 8 voix pour) que soit rétabli le taux plafond de 1 % de la cotisation versée au Centre National de la Fonction Publique Territoriale par les employeurs territoriaux pour la formation professionnelle de leurs agents.

Conseil du 05/12/2011

Présents : Mireille BERTHUIIN ; Coralie BOURDELAIN ; Guillaume CAPRON ; Hélène FANET ; Sylvaine LADAKIS ; Laurence LEROUX ; Bernard MICHON ; Vincent PELLETIER ; Olivier THIZY

Absents : Dominique MAILLET ; MIGNOT Patrick

Procuration : Thierry MAZILLE à Laurence LEROUX

Secrétaire de séance : Hélène FANET

Vote du budget supplémentaire communal

Le budget supplémentaire du budget communal est voté à l'unanimité comme suit :

- Fonctionnement :

- Dépenses : 34059 euros
- Recettes : 88407 euros
- Investissement :
 - Dépenses : 8409 euros
 - Recettes : 11009 euros

Vote du budget supplémentaire Eau et Assainissement

Le budget supplémentaire du budget eau et assainissement est voté à l'unanimité comme suit :

- Exploitation
 - Dépenses : 3572 euros
 - Recettes : 3572 euros

Modification du bordereau de prix du règlement d'eau potable

Suite à une erreur d'envoi à la préfecture, il est remis en délibération le bordereau joint au règlement d'eau potable, détaillant le prix des différents services du service. Adopté à l'unanimité.

Modification du nombre de factures d'eau potable annuel

Suite à des difficultés comptables, notamment lors de départ de locataires, il est décidé à l'unanimité que la facture intermédiaire d'eau potable est supprimée et qu'il y aura donc une seule facture au mois d'octobre correspond au relevé d'eau effectué par les services techniques.

Avenant N°1 Au Cej2 - Territoire Du Grésivaudan 2 - Revel / St Jean Le Vieux

Le conseil municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à signer l'avenant relatif au renouvellement du

contrat enfance jeunesse pour la période du 1/01/2011 au 31/12/2013.

Convention avec la commune de St Jean le Vieux pour le Cej2

Le conseil municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à signer le renouvellement de la convention avec St Jean le Vieux, visant à la participation financière de cette commune à hauteur de 1200 € annuels.

Demande de subvention pour achat matériel de déneigement

Compte tenu de l'achat du nouveau camion, il convient de changer la lame de déneigement ; le Conseil Général de l'Isère aidant les communes à l'achat de matériel de déneigement, le conseil municipal autorise à l'unanimité à demander une subvention à hauteur de 8500 HT

Amortissements

Des travaux de renforcement électrique ont eu lieu en 2010 sur le transformateur du Mont, et ces travaux entrant dans le cadre des amortissements obligatoires, il est décidé d'amortir le montant de 12996,01 euros sur 5 ans et d'inscrire les écritures comptables correspondantes au budget supplémentaire 2011.

ARCHITECTE

 **Roland SIONNET**
D.E.N.S.A.I.S.

NEUF - RENOVATION - EXTENSION

CONSTRUCTION TRADITIONNELLE ET OSSATURE BOIS
BATIMENT BASSE CONSOMMATION ET RENOVATION ENERGETIQUE

Les Faures 38420 REVEL

Tél. / Fax : 04.76.89.86.56
Portable : 06.84.97.77.28
Mail : rolandsionnet@architectes.org



Service Animation Jeunes

Les vacances d'automne

Accueil de loisirs Scoubidou

Nous avons fait l'essai d'ouvrir l'accueil durant la totalité des vacances, soit du 24 octobre au 2 novembre. Le faible nombre d'inscrits les 31 octobre et 2 novembre ne nous a pas permis de maintenir l'ouverture. Le centre a donc fonctionné 5 jours comme les autres années. 34 enfants ont fréquenté le centre.



Au programme de cette semaine « Halloween » : un stage masque en plâtre effrayant animé par Léon Rodrigues, un stage multi-activités animé par Sandra Pezzuolo avec de la lutte, du cirque, des pyramides humaines et de la danse. Nous sommes allés voir « Touatémoche » à la Bobine. Les animateurs Héloïse et Maxime ont proposé un large choix d'activités : thèque, cuisine, modelage, fabrication de photophores, jeux en tout genre, perles, gamelle... Nous avons clôturé la semaine par une journée halloween avec la préparation d'un goûter spécial et la boum : spectacle des enfants, maquillage, jeux et danse... les enfants se sont bien défoulés!



Les prochains rendez-vous :

- Au printemps : du 10 au 13 avril
- En été : Du 5 au 27 juillet

Activités Ados (11-17 ans)

Cette année, les ados ont pu bénéficier d'animations toute la durée de leurs vacances. Un programme bien chargé aussi : avec du lasergame, un super tournoi organisé avec les jeunes de St Mury et Vaulnaveys (près de 50 jeunes dont 22 révélois), Soccer 5 à Meylan (4 jeunes dont 1 fille), sortie cinéma avec 8 jeunes plus 1 qui a rejoint les enfants du centre pour le spectacle « Touatémoche », une formation PSC1 (formation aux premiers secours) avec 3 participants révélois rejoints à la salle de l'Oursière par les jeunes de St Mury et enfin une sortie jeux + karting avec 8 jeunes. Les sorties initiation touch Rugby et baseball ont été annulées par manque d'inscrits.



Prochain Rendez-vous :

Vendredi 20/01 : préparation de séjour au Maroc pour les 14-17 ans

Jedi 2/02 à 19h30 : cérémonie de remise des diplômes de la formation PSC1 en mairie.

Vendredi 2/03 : préparation de séjour pour les 14-17 ans

Vendredi 16/03 : préparation de séjour pour les 11-14 ans

Vacances de février : Du 20 au 24 février

Vacances de printemps : Du 16 au 20 avril

Saison de ski

Ski du mercredi (6-11 ans)

C'est reparti pour 10 séances à Chamrousse : les 4, 11, 18 et 25/01, 1er, 8 et 29/02, 7, 14 et 21/03. Les sorties sont organisées en partenariat avec le ROC. Cette année, 28 enfants sont inscrits (33 l'an passé). Les enfants sont encadrés par des parents bénévoles sur le trajet et sur les pistes.

Ski du samedi (11 ans et plus)

10 séances sont organisées également le samedi : 7, 14, 21 et 28/01, 4/02, 3, 10, 17, 24 et 31/03.

Il y a 2 organisations :

- les moins de 14 ans qui skient avec des parents bénévoles (organisé en partenariat avec le ROC), même organisation que le mercredi. Cette année, ils sont 16 inscrits. (25 l'an passé)
- Les plus de 14 ans qui skient ou surfent en autonomie sous leur propre responsabilité. Ils sont 28 (24 l'an passé). 3 animateurs assurent l'encadrement du trajet et sont disponibles sur les pistes en cas de problème.

UN GRAND MERCI à tous les bénévoles sans qui ces sorties ne pourraient avoir lieu!

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe et encadrer une sortie de ski ou plus, n'hésitez pas à contacter Emilie Ruel.

Vacances de février

Séjour ski-surf (11-17 ans)

Cette année, le séjour se déroulera à Samoëns du 12 au 18 février. L'hébergement se fera dans les chalets des Fermes de Vercland. De nombreuses soirées, des repas savoyards, une sortie cinéma, des raquettes... L'année dernière c'était bien, cette année ce sera mieux!

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 12 décembre : en mairie (les lundi et vendredi).

Renseignements auprès de Jérémy Rouchon : 06,37,77,58,39 ou rouchonjeremy@gmail.com

Animations à Revel (11-17 ans)

Au programme : luge descente de Chamrousse aux Seiglières, airboard et biathlon (relais en raquette avec tir à la carabine laser), patinoire, apprentissage des techniques de construction d'igloo puis bataille rangée pour conquérir l'igloo de l'autre, cinéma et journée crêpes et jeux.

Renseignements auprès de Emilie Ruel : 04,76,89,86,00 ou 06,87,71,53,04 ou

service-animation@revel-belledonne.com

Sylvaine Ladakis
Architecte

07 86 27 86 41 **04 76 41 23 99**

syladakis@free.fr Le Bourg - 38420 Revel **www.ladakis-archi.fr**



Ecole et collège

Les ateliers de Noël à l'école maternelle

Avant les vacances de Noël, pendant trois matinées, des ateliers de Noël ont eu lieu à l'école maternelle. A chaque fois, une dizaine de parents volontaires sont venus aider pour encadrer les activités proposées et ainsi chaque enfant de l'école a pu réaliser six ateliers sur les neuf proposés. Ces activités ont été variées (cuisine, bricolage, jeux de société, lecture, arts plastiques...). Ces moments ont permis également de mélanger les enfants de petite, moyenne et grande section.



Une nouvelle fois, un grand merci aux parents qui ont pu se libérer pour encadrer ces ateliers.

L'équipe enseignante de l'école maternelle. *Le Village du Père Noël*

Rentrée 2012 : inscriptions des petites sections à l'école maternelle

Pour les enfants nés en 2009, l'inscription est effectuée en mairie sous présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Elle ne peut se faire que par une personne exerçant l'autorité parentale (parents ou responsable légal).

Ensuite vous pouvez prendre contact avec le directeur de l'école, Sébastien MAZET au 04.76.89.80.24 pour convenir d'un rendez-vous et effectuer l'inscription administrative. Merci de vous munir de votre livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et du certificat d'affectation fourni par la mairie.



POISSONNERIE
LE PETIT
BATEAU

Gérald HUMBERT
06 08 34 94 04

4, rue Alfred de Musset • 38430 MOIRANS
Fax : 04 76 66 11 95

La vie des associations

APAQ

Une alimentation de qualité et bien plus encore !

APAQ, un acronyme bien tranchant pour une activité si « douce ». Mais que peut donc bien faire une Association Pour une Alimentation de Qualité ?

De la cuisine certes mais pas uniquement et loin s'en faut. Pour nous, l'alimentation est le point de départ pour aller vers une meilleure santé, qu'elle soit physique ou mentale. C'est pourquoi, nos activités sont si variées.

Rejoignez l'APAQ, et sa bande de passionnés du Bien Vivre. Vous pourrez partager des repas (bio), préparer votre propre choucroute, assister à des conférences, échanger des recettes et des livres de cuisine, pratiquer le Yoga, fabriquer du pain et le cuire dans un véritable four à pain et enfin danser avec les folkeux.

Contact : Anne Adèle Ranchon 04 76 89 82 91

Le retour du bal

Le samedi 17 mars prochain, l'APAQ organise son bal folk annuel, avec deux groupes locaux, Les Kinkatonics et La Rainette

Leurs mélodies traditionnelles portées par les accordéons, flûtes et guitares s'enrichissent de sonorités nouvelles avec la clarinette, le saxophone ou les percussions.



Même si vous n'avez jamais dansé du folk, n'hésitez pas à venir: une première partie d'initiation est prévue pour permettre à chacun d'être plus à l'aise ensuite pendant le bal.

Vous pourrez alors vous laisser entraîner dans des cercles circassiens endiablés, des scottishs chaloupées, des handros retournés ou des chapelaises envolées...

Assurément, vous serez emportés par la convivialité et la bonne humeur !

A partir de 20h30, salle de l'Oursière, Entrée : 5€, buvette.

Association Restaurant Scolaire de Revel - St Jean

A l'occasion de cette rentrée 2012 le bureau de la cantine scolaire de Revel Saint Jean Le Vieux (ARSR) et le personnel vous souhaitent à toutes et à tous une très belle année.

De petits plats mitonnés, des idées à renouveler, des jeux et des fous rires, des disputes à effacer et des bobos qu'on ne pourra pas éviter, de la vaisselle à ranger, des menus à concocter.

Le Bureau de l'association remercie tout particulièrement Émilie et les enfants pour les ateliers de Noël. Vous avez peut être eu l'occasion d'admirer les décorations que les enfants avaient fabriqué. Sylvie pour le repas de Noël et tous les encadrants pour leur bonne humeur malgré la fatigue de fin d'année.

Chers parents, l'hiver est bien arrivé, pensez à mettre des bonnets et des gants, et pourquoi pas des pantalons de ski pour les plus petits, et des bottes pour les plus grands....

Le Bureau s'est renouvelé lors de la dernière Assemblée Générale en octobre 2011 et nous sommes ravies d'avoir accueillis de nouvelles mamans autour des tables, nous remercions chaleureusement pour les trois années écoulées Cathy POTIER qui a cédé sa place à l'encaissement à Geneviève GIROUD.

Nouveau bureau

- Présidente : Cécile MICHEL
- Vice Présidente et Trésorière : Sandrine GAYET
- Trésorière Adjointe : Isabelle POULAIN (nouveau membre)
- Encaissement : Geneviève GIROUD
- Facturation : Caroline BRINGOLF
- Relances : Caroline DRIOL
- Adjointe facturation mise sous pli : Valérie STRIPPOLI MAYORGAS (nouveau membre)

Chorale « A Travers Chants »

Aahh...Oohh.....Ajo....Areuww...
Gougou...Dada...Areuh.... Ou du
berceau à la chorale....

Ou l'apprentissage du chant.

A quelques poussières de sa libération utérine Juliette s'essayait déjà aux vocalises, au grand bonheur de ses dables.

Un après-midi de grand froid, le visage rougi par la faute de quelques degrés qui s'étaient fait la malle, elle frétillait de bonheur dans sa berline à bébé poussée fièrement par les 4 bras de ses ascendants directs.

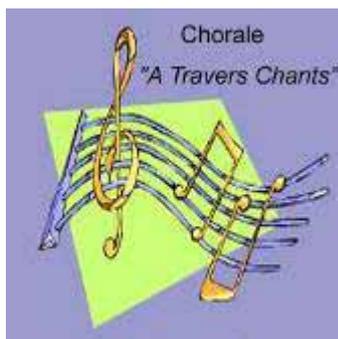
Notre Juliette qui saisissait toutes les occasions pour roder ses conduits, profitait de son statut de passagère, puisque non contrainte à la réglementation routière, pour se concentrer sur l'activité de l'un d'entre eux et mesurer, au

grand air, les possibilités de ses canaux vocaux. Elle avait déjà pigé qu'en remuant sa langue, en tordant ses lèvres, en se pinçant les narines, en serrant ses fesses ou en pressant son ventre, elle pouvait décliner des iih, aaah, oohh, areu, par des gazouillis ou des pépiements de soprano, des babillages et des soupirs d'alti et même piauler, piailler, jusqu'à crier comme des ténors. Bref, elle éduquait en autodidacte son système phonatoire.

Ses premières chocottes en place, notre future Castafiore éprouvait toujours le besoin de chanter. Depuis ses « areu », elle s'était rendue compte qu'en chantant, elle faisait vibrer sa poitrine, son ventre, sa gorge, sa tête ; et elle aimait ça, sentir son corps. C'est d'ailleurs à cette période de son adolescence que Juliette pris une décision majeure ; décision qui fut motivée fortuitement par un événement fondamental.

Un jour, elle s'essayait à la vocalise pour imiter une de ses idoles. Fallait reconnaître que tout n'était pas parfait dans la finition, ce qui exaspérait son Tuteur de frelo de 2 ans son aîné dont les démangeaisons des extrémités de ses pinces arrivaient à la mise à feu, puis à la brûlure. Il éructa barca ! au lieu du Aïe habituel, et après la semonce d'usage, la praline méritée partit !

Et c'est à l'instant où le pétard de Juliette caressa la moquette que du cerveau un peu secoué de cette dernière jaillit un neurone furibond qui hurla à son oreille interne « tu n'es pas obligée de faire chier le monde lorsque



Zanone Plomberie Chauffage Ventilation

Chauffage Fioul, Gaz Naturel et Propane
Energies Renouvelables
Bois - Solaire

PG (Professionnel Gaz) Qualisol Qualibois

Charrière Neuve 38420 Revel **Tel 04-76-89-86-27**

SARL capital 50000€ - RCS Grenoble 492027164 - APE 4322A

N°Siret 49202716400010 - Tva Intra FR09492027164



Zanone
Pascal

zanone@zpcv.fr

tu chantes ! Tu peux le faire dans le silence ! »

Pas rancunière, car consciente d'avoir dépassé de quelques décibels la dose prescrite, elle remercia son frangin pour toute l'attention qu'il lui portait et appliqua à la lettre le message du neurone.

Comment ? Et bien, c'est fastoche comme de la nougatine. Juliette a envie de chanter « Malbrough s'en va-t'en guerre » et, pour remercier Tuteur de sa baffe et l'asticoter un chouia de plus, décide que son frerot n'entende seulement que les « mironton, mironton, mirontaine ». Pour cela, elle indique cette intention à son cerveau, lequel, transmettra seulement les « mironton, mironton, mirontaine » aux cordes vocales (qui sont en réalité des bourrelets musculaires situés dans le larynx) et pas le reste de cette chanson française du 18^{ème} siècle.

Et c'est ainsi que Tuteur, n'entendant que des mironton, mironton ... ne pigea pas que sa frangine travaillait sérieusement et crût qu'elle le chambrait ... et la deuxième rafale l'allongea derechef sur la moquette.

Malgré ces incompréhensions douloureuses, elle était satisfaite de savoir qu'elle pouvait chanter en tout lieu et en toute circonstance en faisant entendre ou non, par sa seule volonté, les sons émis. et se mit à chanter, pour le plaisir, « Il pleut, il pleut bergère... » sans déranger Tuteur, grâce à la complicité de son encéphale.

Elle décida alors de ne jamais arrêter de chanter.

Devenue femme, elle rejoignit la chorale de Revel avant de devenir Juliette, Barbara, Jessy, ou plus simplement revéloise et chanteuse.

Nous l'aurons compris, au travers de cette histoire, somme toute banale, chanter est avant tout une intention, qu'on peut faire seul ou accompagné, isolé ou parmi la foule, en décidant qu'elle nous entende ou non, par notre seule volonté, ce qui est un plaisir et donc excellent pour le moral.

C'est aussi recommandé pour le physique puisque chanter muscle le masque facial, le derche, le ventre, les dorsaux, ainsi que le porte-monnaie car chanter permet aussi de conserver l'élasticité de la peau, d'où l'économie des crèmes de jouvence !

C'est encore un moment de détente car le chant oblige à une respiration ventrale qui calme les tensions et permet la détente (comme dans le sommeil).

Et puis, nous savons tous, hommes et femmes qu'une voix peut séduire, émouvoir....Mais aussi charmer ... tout un programme !

EVENEMENTS pour 2012

<> Dimanche 5 février à 19h au Belvédère à Saint Martin d'Uriage

Concert organisé par l'école de musique d'Uriage avec les chorales "Blue Belles Notes" de Gières et « A Travers Chants » de Revel

<> Vendredi 1^{er} juin en l'église de Revel

Concert annuel de la chorale de Revel.

Meilleurs vœux à toutes et tous ... et retenez que chanter est plaisir, détente, entretien du corps, et aussi séduction et charme, bref, signe de vie.

Alors venez vivre de bons moments à la chorale.

Contacts : Nicole Angelier (Présidente de la chorale) au 04 76 89 87 39

Email : chorale@revel-belledonne.com

AFR

Pour finir 2011 et commencer 2012 Noël avec l'APE, le ROC et l'AFR

Le samedi 10 décembre 2011, comme chaque année, le Père Noël avait annoncé sa visite à Revel. L'APE, le ROC et l'AFR avaient préparé ensemble sa venue, et c'est accompagné de quatre fringants rennes que le Père Noël est arrivé sur la place du village, attendu par tous les enfants sous un beau soleil d'hiver.



Plusieurs enfants ont pu remettre leur liste et donner un bisou au Père Noël très attentif et

très sollicité. Le père Noël avait apporté quelques bonbons à distribuer.



Le Père Noël a pu constater avant de partir... que les parents et les enfants s'étaient bien amusés.

A l'année prochaine Père Noël !!!

Evénements

Audition de guitare

Une première audition de guitare avec les plus jeunes élèves de **Monica Hoëlle**, a été organisée le mercredi 14 décembre. Les prochaines auditions auront lieu les 8 et 9 février avec les autres élèves. Ces auditions permettent à chacun des élèves de jouer devant ses proches : ils interprètent différents morceaux travaillés depuis le début de l'année.

Courant juin, un concert réunissant tous les élèves se déroulera à l'église de Revel.

Avant l'été

La traditionnelle Fête de l'été aura lieu au cours du mois de juin, en collaboration avec l'école de Revel, l'Association des Parents d'Elèves (APE) et l'Association pour une Alimentation de Qualité (APAQ). L'agenda de l'AFR débutera en fin d'après-midi avec les spectacles des différentes activités, la vente d'assiettes bio, de sandwiches et de boissons pour terminer autour d'une soirée dansante.

En juin également, un spectacle de théâtre sera proposé par les enfants et ados.

(Toutes les dates seront communiquées dans les prochaines Brèves).



Ensuite, un spectacle animé par la troupe « DISCO Z » attendait les enfants. Chants et danses ont ravi les enfants et les adultes.



Pour terminer l'après-midi, une boisson chaude et un petit goûter : composé d'un pain au lait de notre boulanger, papillotes et mandarines furent remis à tous les enfants.

Correspondants des activités

Afin d'assurer une bonne coordination des activités, l'AFR a besoin d'un parent bénévole pour chaque activité. Cela ne nécessite pas un grand investissement personnel mais c'est la condition pour une bonne communication entre les animateurs, les adhérents et le Bureau. Voici la liste des correspondants de chaque activité proposée par l'AFR.

Cirque G2 :	
F.Petit-Pinamonti	04.76.00.94.30
Cirque G2 :	
Philippe Berthier	04.76.89.87.57
Atelier terre enfants	
Magali Genevaux	04.76.89.86.49
Atelier terre adultes	
Laure Morassano	04.76.63.13.32
Hip Hop	
Laure Morassano	04.76.63.13.32
Danse africaine adultes	
Marie Odile Doucet	04.76.89.85.64
Eveil à la danse G1	
Cécile Cléry-Barraud :	04.76.89.87.46
Eveil à la danse G2	
Sanela Pavlovic :	04.38.92.26.63
Eveil à la danse G3	
N. Riou-Kerangal :	04.76.04.72.90
Théâtre enfants	
Ivan Machetto :	04 76 89 85 66
Théâtre ado	
Coralie Bourdelain :	04.76.89.86.62
Djembe	
Jean-Pierre Gomez	04.76.89.84.16
Guitare enfants	
Nathalie Desnos	04.76.89.87.78
Aquarelle adultes	
Anne-Charlotte Devignes	04.76.89.83.01
Tai-chi-chuan :	
René Doucet	04.76.89.85.64
Théâtre adultes	
Claire Mastropietro	04.76.89.81.20

Assemblée Générale : samedi 9 juin 2012

Cette Assemblée aura lieu à 10H00 au café du village, chez Marc Raffaelli.

Nous comptons sur **votre présence et votre soutien** dans une association forte de 170 adhérents, dont le dynamisme se perpétue depuis de longues années grâce à la volonté et la disponibilité des bénévoles.

Pour débiter la réunion, l'AFR vous offrira les croissants et le café.

Le bureau AFR

Soirée JUKEBOX au profit de HAITI...

Merci à tous les Revéloises et Revélois de tout âge qui ont répondu à l'invitation du C8 lors de la soirée JUKEBOX du 3 décembre dernier.

Vu l'ambiance affichée, les vieux tubes d'hier ont toujours la côte même au prêt des jeunes !

Les bénéfices de la soirée (900 Euros) ainsi que les dons personnels ont été intégralement reversés au profit de l'association humanitaire « EcolaJacmel », une association pour soutenir le système scolaire en Haïti.



Grâce à votre générosité, il est possible de soutenir pour la 2^{ème} année consécutive, cette association qui œuvre pour les jeunes en Haïti.

N'hésitez pas à consulter leur site ...

<http://www.ecolajacmel.com>

Toute l'équipe de l'APE remercie les revélois pour leur participation à notre traditionnel marché de Noël qui fut, une fois de plus, une réussite. Merci aux parents pour leurs créations artistiques et confections culinaires.



Comme l'année dernière, le Roc et l'AFR se sont joints à nous pour organiser le spectacle ainsi que la tournée du Père Noël et de ses rennes. Un grand merci à eux. Le spectacle Disco Z a réjoui petits et grands. Les photos des enfants avec le Père Noël seront bientôt disponibles. Les parents recevront très prochainement un courriel indiquant comment les récupérer.

Le bénéfice du marché de Noël est de 2300 euros dont 700 euros de vente de sapins. Il servira à financer les futurs projets de l'école.



Par ailleurs, notre après-midi "jeux de société" du dimanche 20 novembre a eu le même succès que les années précédentes. Parents et enfants ont partagé plein de jeux, ce qui a donné de nouvelles idées au Père Noël. Juste un petit rappel pour préciser que cette activité est destinée à un échange parents-enfants. Il est donc important que les enfants soient accompagnés.



Nous profitons de ce numéro de RD pour vous annoncer les prochaines manifestations organisées par l'APE :

Marché aux fleurs : le samedi 28 avril 2012.

Fête de l'été : courant juin (date à définir).

Ventes de gâteaux par les enfants sur le marché du samedi matin :

- Le 04/02/12, la classe des CM1 et CM2
- Le 17/03/12, la classe des CE1 et CE1-CE2
- Le 28/04/12, la classe des CP

Nous vous communiquons notre adresse électronique pour tout renseignement :

ape.revel.belledonne@gmail.com

Bonne année 2012 !

L'APE.

LE PERLET

Programme des activités



Mercredi 8 février 2012 : Sortie culturelle

Visite du musée archéologique Grenoble Saint Laurent. Cette visite offre un véritable voyage pour remonter le temps jusqu'aux origines du christianisme. Ce site offre au public la vision d'un ensemble architectural qui a évolué selon les pulsions de l'histoire urbaine.

En février, sortie nocturne en raquettes :

Cette sortie permet à tous les amateurs de la rando de se retrouver pour fouler la neige dans le crissement des raquettes, à la lueur des lampes frontales et de partager ensemble un repas au restaurant.

Le lieu et la date seront précisés ultérieurement.

Premier semestre 2012

Vous avez oublié la signification de certains panneaux du code de la route ou certains vous sont inconnus !!

Nous vous proposons un stage de remise à niveau sur la sécurité routière. (La date sera précisée ultérieurement)

Mars 2012 Après-midi récréative :

Ce bon moment de distraction collective nous réunira pour partager autour d'une table différents jeux (belote-rami-tarot-bridge-scrabble etc.). Le salon de thé (pâtisserie, thé, café...) réconciliera en toute amitié les perdants et les gagnants.

Les inscriptions seront ouvertes courant février.

Voyages 2012 :

« Le Perlet » en collaboration avec la FNACA de St Martin d'Uriage et le club des retraités de Domène, vous propose pour l'année 2012 les voyages ci-après.

- Au mois de mars, dégustation de cuisses de grenouilles
- Le 26 avril, repas dansant au « Tahiti »

- En mai ou juin, voyage à Chamonix ou le canal de Savière
- Du 3 au 10 juin séjour à Ballaruc
- (Date à préciser), voyage à Venise
- En septembre, croisière sur le Rhin
- Du 8 au 15 septembre voyage en Andalousie
- Le 11 octobre dégustation de la petite friture
- Du 8 au 10 décembre « le marché de Noël » en Alsace (Colmar, route des vins, Strasbourg...)

Personnes à contacter pour tous renseignements :

Jocelyne BUIH Tél : 04 76 77 45 39
E mail: jocelyne.busse@orange.fr

Robert ANGELIER Tél : 04 76 89 87 39
E mail: robert.angelier@wanadoo.fr

Rappel des activités du « Perlet » :

Activités sportives :

- Aquagym
- Randonnées pédestres (journée et ½ journée)
- Raquette à neige
- vélo

Activités ludiques :

Mercredi après-midi (belote, bridge, tarot, rami, scrabble ...)

Activités artistiques :

Atelier mosaïque- déco patch- tricots...

Activités culturelles :

Tous les mois vous sont proposées des sorties culturelles et découvertes du patrimoine du Dauphiné.

Vous avez 60 ans et plus, rejoignez le club en participant à ses activités.

Contact « Le Perlet »

Hélène BOUSSANT (Présidente) Tél : 04 76 89 82 39
Email : le-perlet@revel-belledonne.com

ADMR - Mondaison à domicile pour nos anciens (à Mobilité Réduite)

Lundi 28/11/2011 à 14 heures, Antoinette Roulet, nous attendait avec ses amies Alice Bernard, et Alice Planet (Pierre David, empêché, n'ayant pu se joindre à nous).

Lorsque nous sommes arrivés avec armes et bagages (entendez par là avec nos seaux et les noix), leurs visages se sont épanouis. De vieux souvenirs ont refait surface, et c'est dans une atmosphère des plus chaleureuses, que se déroula cette mondaison 2011. Chacune y allant de son anecdote, ce fut une mondaison très animée et les éclats de rire de nos anciens faisaient chaud au cœur. En revanche, de leur avis, « les noix étaient mieux cassées à la main » Alors.....

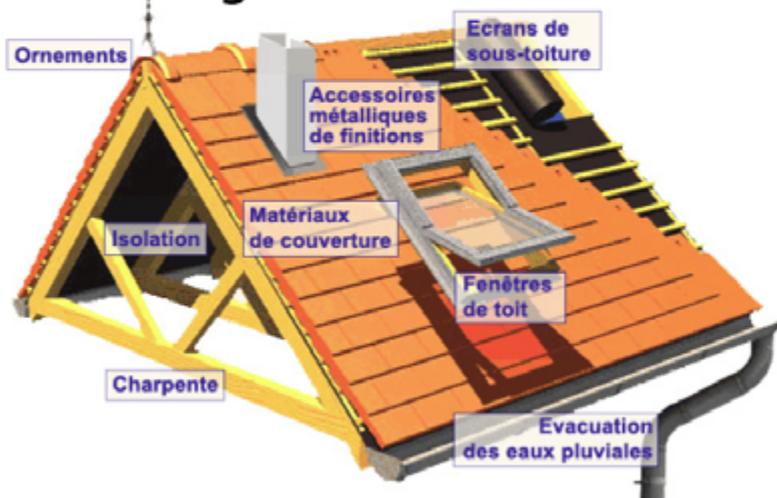


Après la mondaison, nous avons bu du thé, et partagé la tarte. « comme au bon vieux temps ». Pour tous les participants, la séparation se fit avec beaucoup d'émotion. Je remercie Michelle Giroud de son aide spontanée dans la réalisation de ce projet, sans oublier Roger son époux, qui a fourni les noix. Notre récompense : avoir contribué à un moment de bonheur dans leur quotidien en faisant renaître, pour une après midi, une coutume ancestrale à laquelle chacun semble encore très attaché.

C'est aussi ça l'ADMR

Suzanne Bec-Luca.

Couverture – Charpente – Zinguerie Bardage – Isolation – Etanchéité – Plancher piscine



Bien chez TOIT...

CCZ – CUROT – Philippe

« Les Guimets »

38420 REVEL

Téléphone : 04-76-89-83-66

Port : 06-58-09-33-22

Philippe.curot@orange.fr

La vie revéloise

Cérémonie du 11 novembre

Les inscrits sur le monument aux morts de notre village sont au nombre de 35.

35 jeunes Revélois « morts pour la France »

Soit probablement de l'ordre de 5 à 10 % de la population de notre village de l'époque et aussi un grand nombre des jeunes garçons de même génération disparus de nos familles).

C'est ce que le nombreux public présent a dit en cœur et avec émotion quand chaque nom a été cité.



La chorale de Revel était présente avec un fort effectif pour chanter des chants de circonstance.

Deux conseillers municipaux ont pris part à cette cérémonie du souvenir.

Le maire de Revel ainsi que le représentant du souvenir français ont animé ce moment de recueillement par dépôt de gerbes et allocutions retraçant les périodes noires de notre pays.

Un porte-drapeau volontaire et un détachement militaire ont rendu les honneurs.

C'était une belle et émouvante cérémonie.

Cette cérémonie du 11 novembre c'est un peu par tradition à Revel le moment de rendre un hommage aux nombreux disparus de notre village morts pour notre pays.

« Apprenons à vivre ensemble »

Robert Angelier

Cross à Revel - La Comba recrute

Chaque année le cross de "la Comba" est organisé en octobre par l'association "la Combe Sport".

Différents parcours (enfants et de 8 à 17km) sont proposés sur les communes de Saint Jean le Vieux, Saint Mury et de La Combe de Lancey dans un super décor. Cette année l'évènement se déroulera le 7 octobre 2012 avec la création d'une boucle supplémentaire : un trail de 24km qui passera près du lac de Freydières ajoutant ainsi Revel au 3 autres communes traversées

Une présentation de cette nouveauté est faite sur le site lacombesports.free.fr, ainsi que des photos et films des éditions précédentes.



Pour que cette course soit une réussite, nous avons besoin d'une dizaine de bénévoles pour être signaleurs aux points de croisements de routes, pour tenir le ravitaillement près du lac. Pour pourrez également venir encourager les coureurs dont certains sont de très haut niveau, sans oublier les quelques revélois qui participent régulièrement à cette compétition.

Si dans une bonne ambiance vous souhaitez contribuer à la réussite de cet évènement faites le savoir en téléphonant à **Philippe PINEY 04 76 89 84 90** ou par mail philippe.piney@orange.fr

Sportivement.

Info logement

Les dispositions adoptées par la Loi de finances pour 2012 (J.O. du 29.12.2011) et la Loi de finances rectificatives pour 2011 touchent plusieurs secteurs du logement, voici quelques mesures.

Prêt à Taux Zéro : PTZ+ 2012 : offres de prêt émises à compter du 1er janvier 2012

La Loi de finances met en place de nouvelles conditions d'éligibilité.

Les plafonds de ressources sont réintroduits.

Les opérations finançables ne concernent que les logements neufs (construction ou acquisition) une condition de performance énergétique sera exigée à compter de janvier 2013.

Le PTZ+ 2012 ne pourra financer un logement ancien que lorsqu'il s'agit de la vente d'un logement du parc social vendu à ses occupants (la vente sera soumise à conditions).

Eco-prêt à taux zéro et crédit d'impôt « développement durable »

La durée de l'éco-prêt peut être prolongée de 10 à 15 ans pour les rénovations les plus importantes.

Le cumul de l'éco-prêt avec le crédit d'impôt « développement durable » est rétabli à condition que le montant des revenus du foyer fiscal du ménage n'excède pas 30 000 €. Le taux du crédit d'impôt sera majoré de 10 points en cas de réalisation d'un bouquet de travaux. Le dispositif du crédit d'impôt est également aménagé et prolongé jusqu'en 2015 pour certains équipements. Les logements neufs ne pourront plus y prétendre à compter de janvier 2013.

La plupart des taux sont diminués.

De nouveaux équipements ouvrent droit à l'avantage fiscal, certains équipements ne seront éligibles que sous certaines conditions.

Crédit d'impôt aide à la personne / habitation principale

Le dispositif est prolongé jusqu'en décembre 2014.

Sont concernées les dépenses relatives à l'installation ou le remplacement d'équipements conçus pour les personnes âgées ou handicapées, les dépenses relatives aux travaux prescrits par un plan de prévention des risques.

TVA immobilière

Le taux réduit de TVA passe de 5.5 à 7%.

Ce taux s'applique aux opérations d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien des locaux à usage d'habitation de plus de deux ans ainsi qu'aux opérations d'accession sociale (PSLA, zone ANRU...).

Ce nouveau taux s'appliquera aux opérations pour lesquelles la TVA sera exigible au 1er janvier 2012.

Des dispositions transitoires sont prévues afin de permettre l'application du taux de 5.5% aux opérations déjà engagées sur 2011.

Tous ces textes nécessitent la parution de décrets et arrêtés, donc pour toutes informations complémentaires :

ADIL 38 - 04.76.53.37.30

www.adil38.org

Recensement Militaire

Tous les jeunes, le mois suivant leurs 16 ans, doivent venir en mairie, munis de leur carte d'identité et du livret de famille, afin d'effectuer leur recensement militaire.

Biathlon - Une Revéloise sur un podium des Jeux Olympiques de la Jeunesse

Cette épreuve des JOJ à Innsbruck correspond aux jeux olympiques pour les jeunes de moins de 18 ans. En biathlon, la France était représentée par 4 athlètes (2 filles, dont Chloé Chevalier) et 2 garçons engagés sur les courses du relais mixte du sprint et de la poursuite.

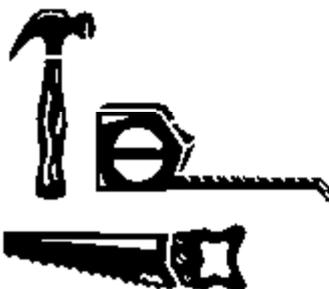
Le relai mixte est composé de 2 filles et 2 garçons qui doivent parcourir chacun 3 tours de pistes entrecoupés d'un tir couché et d'un tir debout. A chaque tir, les coureurs doivent abattre 5 cibles avec 8 balles disponibles. Toute cible non abattue impose au coureur de faire un tour de pénalité à ski (150 m en plus).

A ce petit jeu Chloé a fait honneur à son maillot tricolore et monte avec ses copains sur la troisième marche du podium.

Un grand bravo et plein d'encouragement pour la suite.



MENUISERIE - AGENCEMENT



Jean Paul REVOL

La Tour
38420 REVEL

Tel : 06 09 81 40 73 - Fax : 04.76.89.85.28

Petites annonces

- ☞ A louer chalet aux Roussets à compter du 01/04/2012 prix 700 €. 06.88.46.87.51
- ☞ Vends téléviseur ancien modèle, grand écran. Prix 20 euros. Contacter le 06 83 19 28 09.
- ☞ Vends sèche-linge bon état de marche. Système à évacuation. Prix 30 euros. téléphoner au 06 83 19 28 09.
- ☞ Pour recevoir votre famille ou vos amis le temps d'un WE, d'une semaine. Nous proposons sur Revel, un gîte sympathique d'une capacité maximale de 6 personnes. contact : philippe.desbuisson@gmail.com
- ☞ Recherchons à acheter bois de chauffage sur pied accessible à Revel et aux environs. Etudions toutes propositions. tel : 06 70 06 13 40 ou 06 13 81 71 94.
- ☞ Couple avec jeunes enfants sur Revel depuis deux ans, recherche maison ou terrain à bâtir sur Revel. Contact : 06.71.15.38.69
- ☞ Je propose à Revel des services d'Aide à domicile pour personnes âgées : Accompagnement de sorties (courses, médecin etc..), entretien du domicile, aide à la personne. Contact : Monica Hönle au 0476413143 ou 0686682962

Réponses au QUIZ

A) Poubelles Vertes (= ordures ménagères) :

- 2. papier peint
- 6. plastiques alimentaires
- 11. papiers gras
- 13. enveloppes avec fenêtre
- 15. papier cadeau

B) Poubelles Bleues :

- 12. bouteilles et flacons en plastique
- 16. boîtes métalliques (canettes, boîtes de conserve, bidons de sirop, aérosols)
- 17. emballages en carton propres et briques alimentaires
- 19. bouteilles d'huiles alimentaires en plastiques

C) Bennes (ou Colonnes) à papier :

- 4. papiers de bureau classiques
- 8. journaux et magazines

D) Bennes (ou Colonnes) à verre :

- 7. verre (Bouteilles, flacons et pots en verre sans capsules métalliques)

E) Déchetterie :

- 1. gravats et porcelaine
- 3. déchets verts
- 5. pneumatiques
- 9. vitres brisées et verres de table
- 10. jouets en plastiques
- 14. vases et coupes
- 18. pyrex et cristal
- 20. morceaux de fer





Agenda

Février

- ☞ Jeudi 2 à 19h30 Animation : cérémonie de remise des diplômes de la formation PSC1 en mairie
- ☞ Samedi 4 Vente de gâteaux, classe des CM1 et CM2, sur le marché
- ☞ Dimanche 5 à 19h Chorale au Belvédère à Saint Martin d'Uriage
- ☞ Mercredi 8 Le Perlet : sortie culturelle

Mars

- ☞ Vendredi 2 Préparation de séjour pour les 14-17 ans
- ☞ Vendredi 16 Préparation de séjour pour les 11-14 ans
- ☞ Samedi 17 Vente de gâteaux classes des CE1 et CE1-CE2 sur le marché
- ☞ Samedi 17 à 20h30 Bal folk de l'APAQ à la salle de l'Oursière, avec les groupes La Rainette et Les Kinkatonics

Avril

- ☞ Dimanche 22 1er tour des élections présidentielles, salle de l'Oursière
- ☞ Samedi 28 Marché aux fleurs
- ☞ Samedi 28 Vente de gâteaux par la classe des CP

Mai

- ☞ Vendredi 6 2ème tour des élections présidentielles, salle de l'Oursière